DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée Français, langue seconde

S'INFORMER SUR LA SANTÉ ET EN DISCUTER – COURS 5

FRE-3105-1

Novembre 2019



Table des matières

Introduction	
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	
Les savoirs	3
Spécifications des instruments d'évaluation	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	4
La composition de l'épreuve	
Les outils de collecte de données	4
Le matériel autorisé	
Les outils de jugement	5
Le seuil de réussite	
La reprise	
'	
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle	

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

_

^{1.} GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), Politique d'évaluation des apprentissages, p. 55.

^{2.} Ibid., p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux

Domaine général de formation

• Santé et bien-être

Domaine d'apprentissage

Langues

Familles de situations

- S'informer
- Informer

Programme d'études

• Français, langue seconde

Cours

• S'informer sur la santé et en discuter

Éléments essentiels visés par l'évaluation

Compétence disciplinaire 1

• Interagir en français

Compétence disciplinaire 2

• Comprendre des textes variés en français (à l'écrit)

Catégories de savoirs

- Communication langagière
- Grammaire du texte
- Grammaire de la phrase
- Éléments de la langue orale
- Lexique
- Variétés de langue

Critères d'évaluation

Critères d'évaluation de la compétence 1

- 1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur
- 1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

Critère d'évaluation de la compétence 2

2.1 Démonstration de la compréhension du texte

Maîtrise des connaissances

La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.



Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

- 1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur
 - Adapter son message aux éléments de la communication langagière
 - Livrer un message cohérent et adapté aux interventions de l'interlocuteur
- 1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication
 - Appliquer les règles de la grammaire de la phrase
 - Tenir compte des éléments de la langue orale
 - Utiliser un vocabulaire simple qui est juste et approprié
- 2.1 Démonstration de la compréhension du texte
 - Reconnaître l'intention et le point de vue de l'auteur
 - Reconnaître le sujet et les idées essentielles
 - Établir des liens entre les idées à l'aide des éléments d'organisation du texte
 - Décoder le sens de mots ou d'expressions à l'aide du contexte et de ses connaissances linguistiques

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences pour l'ensemble des cours du programme d'études *Français, langue seconde* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Interagir en français » : 80 %

Compétence 2 « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) » : 20 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont présentés au chapitre 6 du programme d'études, à la suite des cours de 3° secondaire, dans la section *Progression des savoirs de la 3° secondaire*. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties qui se déroulent en deux séances.

Durée totale : à déterminer par la personne qui conçoit l'épreuve.

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durée recommandée : 60 minutes pour la préparation et de 3 à 4 minutes pour l'entretien

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

Durée recommandée : 90 minutes

La composition de l'épreuve

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

La tâche est à déterminer par la personne qui conçoit l'épreuve. Elle doit permettre à l'adulte de démontrer sa capacité à communiquer efficacement avec son interlocuteur et à appliquer les conventions linguistiques et de la communication. Pour établir l'ampleur de la tâche, la personne qui conçoit l'épreuve s'appuie sur l'exemple ci-dessous :

Exemple de tâche

Lors de la séance d'évaluation, l'adulte se prépare à l'interaction en lisant des textes qui totalisent un maximum de 450 mots et qui portent sur un sujet lié à la santé. L'adulte inscrit, au besoin, quelques idées sous forme de mots-clés sur une feuille de notes à partir des textes lus et de son expérience personnelle. Enfin, l'adulte participe à un entretien de 3 à 4 minutes avec l'enseignante ou l'enseignant.

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

La tâche est à déterminer par la personne qui conçoit l'épreuve. Elle doit permettre à l'adulte de démontrer sa compréhension du texte. Pour établir l'ampleur de la tâche, la personne qui conçoit l'épreuve s'appuie sur l'exemple ci-dessous :

Exemple de tâche

L'adulte lit d'abord un texte d'environ 450 mots qui informe sur la santé. Il s'agit d'un autre texte que ceux lus pour l'évaluation de la compétence « Interagir en français ». Ensuite, il répond à un questionnaire portant sur le sens du texte lu et sur sa connaissance de la langue.

Les outils de collecte de données

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

• Interaction à l'oral entre l'adulte et l'enseignante ou l'enseignant

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

• Questionnaire rempli par l'adulte

Le matériel autorisé

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Au cours de la préparation à l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant :

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français

Durant l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant, seule la feuille de notes est autorisée. Les notes doivent être rédigées sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée.

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français

Tous les documents sont en version papier.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Interagir en français », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Pour faciliter l'utilisation de la grille d'évaluation à interprétation critérielle, la personne qui conçoit l'épreuve pourrait prévoir une grille d'observation en complément du *Guide de correction et d'évaluation*.

Pour l'évaluation de la compétence «Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) », une clé de correction est fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

La reprise

Chaque partie est reprise indépendamment de l'autre.

^{3.} GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), Politique d'évaluation des apprentissages, p. 34.

ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE

S'informer sur la santé et en discuter FRE-3105-1

Formation générale des adultes

ÉVALUATION
Grille d'évaluation à interprétation critérielle
Nom de l'adulte
Nom de l'enseignante ou de l'enseignant
 Date

Programme de la formation de base diversifiée Français, langue seconde

> Cours S'informer sur la santé et en discuter FRE-3105-1

S'informer sur la santé et en discuter FRE-3105-1

Compétence 1 : Interagir en français (80 %)

Consignes:

• Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.

• En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critère d'évaluation	Échelle d'appréciation	I Manitoototion d'uno	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.1 Efficacité de la	L'adulte adapte son message aux éléments de la communication langagière.	Message parfaitement adapté aux éléments de la communication langagière	Message très bien adapté aux éléments de la communication langagière	Message bien adapté aux éléments de la communication langagière	Message peu adapté aux éléments de la communication langagière	Message très peu adapté aux éléments de la communication langagière	/ 20
communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	Il livre un message cohérent et adapté aux interventions de l'interlocuteur.	Message :	Message :	Message généralement :	Message : • plus ou moins cohérent • peu adapté aux interventions de son interlocuteur	Message : peu cohérent très peu adapté aux interventions de son interlocuteur	/ 20

S'informer sur la santé et en discuter FRE-3105-1

Compétence 1 : Interagir en français (80 %) (Suite)

Critère d'évaluation	Échelle d'appréciation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
	Il applique les règles de la grammaire de la phrase.	Règles de la grammaire de la phrase appliquées correctement	Règles de la grammaire de la phrase généralement appliquées correctement	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées correctement; les erreurs ne nuisent pas à la compréhension	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées correctement; les erreurs nuisent à la compréhension	Règles de la grammaire de la phrase rarement appliquées correctement; les erreurs nuisent grandement à la compréhension	/ 15
1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il tient compte des éléments de la langue orale.	Éléments de la langue orale pris en compte de façon attentionnée, ce qui suscite l'intérêt de son interlocuteur	Éléments de la langue orale généralement pris en compte, ce qui maintient l'intérêt de son interlocuteur	Éléments de la langue orale plus ou moins pris en compte, ce qui nuit légèrement à la communication	Éléments de la langue orale peu pris en compte, ce qui nuit à la communication	Éléments de la langue orale très peu pris en compte, ce qui nuit grandement à la communication	/ 10
	Il utilise un vocabulaire simple, qui est juste et approprié.	Vocabulaire :	Vocabulaire généralement :	Vocabulaire : • plus ou moins juste • généralement approprié	Vocabulaire :	Vocabulaire :	/ 15

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence :	/80
---------------------------	-----